

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 5 décembre 2025 il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : NEOCUT TECHNOLOGIES

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 1.000,00 €

SIEGE : 1243 Chemin d'Ardenne 81440 VENES

OBJET : la découpe de matières diverses industrielles, l'achat-vente de matériels industriels, l'achat-vente de matières premières à découper, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe

DUREE : 99 ans

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT

DE VOTE : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix sur justification de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective

AGREMENT : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés

PRESIDENT : Monsieur Olivier GEORGES, demeurant 7 chemin des Pruniers 81990 CAMBON,

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Christophe BARRIAC, demeurant 1243 chemin d'Ardenne 81440 VENES,

IMMATRICULATION : au RCS de CASTRES